

ANTIDOTE hebdo

Le flash infos de la CGT Impôts-Trésor

N ° 60 / 6 mai 2010



PREMIER COCHON* DEGRAISSÉ !

Grèce : les spéculateurs spéculent sur la dette. la BCE (Banque centrale européenne) prête à 1% aux banques, qui prêtent à 8% et plus à la Grèce. L'Union européenne laisse volontairement faire, au nom des traités de Maastricht et de Lisbonne qui organisent « la concurrence libre et non faussée » et interdisent à la BCE de prêter directement à un état de l'Union. La Commission européenne et le FMI mettent en demeure le gouvernement grec de prendre des mesures d'économies budgétaires, en clair de faire payer la spéculation par les salariés : hausse de la TVA, baisse immédiate des salaires des fonctionnaires et gel ensuite jusqu'en 2014, baisse des retraites et recul de l'âge de départ, baisse des dépenses de santé et d'éducation, etc... Aucune contribution par contre n'est demandée aux entreprises, banques et profiteurs de tous poils. Quel sera le prochain pays sur la liste ?

L'Europe du fric se porte bien, celle des salarié-e-s est malade. Malade du capitalisme. Et les docteurs Barroso (Commission européenne) et Strauss-Khan (FMI) prescrivent la saignée aux salariés et retraités !

Le risque est grand de voir se développer la surenchère anti dépenses publiques, hypocritement nourrie de l'exemple grec, pour appuyer les mesures s'attaquant aux retraites, à la protection sociale, aux services publics, et qui constituent autant de gages donnés aux marchés financiers.

Il est urgent de construire une véritable solidarité européenne. C'est le sens de la présence à Athènes le 5 mai d'une délégation de la CGT à la grande manifestation organisée à l'initiative de la Confédération du travail de Grèce (GSEE) et de la Fédération des syndicats de la Fonction publique (ADEDY).

* En langage de traders, PIGS = Portugal, Ireland, Greece, Spain. Délicat à souhait.

SIP, PETITS FOURS ET ÉCOLOGIE

Inauguration officielle du SIP de Saint-Nazaire le 29/04. Discours convenus du TPG, du DSF, et du Sous-Préfet, à la gloire de la RGPP et de la fusion DGI/DGCP qui en est la mesure emblématique. Fusion destinée, disent-ils, à réduire les dépenses publiques et améliorer le service rendu aux contribuables. Pour ce qui est de réduire la dépense, on les croit bien volontiers : les suppressions d'emplois en attestent. Par contre, on peut avoir de sérieux doutes sur le service rendu. La fusion, c'est par exemple 15 trésoreries de proximité supprimées depuis 2003 dans le département, sans compter celles de Nantes concentrées à Cambronne.

La fusion ne rend pas plus supportable l'injustice fiscale grandissante : bouclier fiscal pour la noblesse des rentiers, et, pour le tiers-état salarié, suppression de la ½ part aux contribuables célibataires, veufs ou divorcés ayant eu des enfants, reprise du complément de RSA versé en 2009 sur la prime pour l'emploi versée en 2010, imposition des indemnités d'accident du travail... La DGFIP ne communique pas sur cet aspect des choses, laissant certainement ce plaisir aux collègues en première ligne durant la campagne d'impôt sur le revenu face aux personnes concernées.

A notre avis, si on n'y ajoute pas de commentaire personnel, ce n'est pas sortir de son devoir de réserve que de dire simplement les choses aux contribuables, qu'il s'agit là de mesures votées par la majorité parlementaire...

Une question pour finir. Une inauguration, c'est souvent des discours pénibles, mais aussi des petits fours pour faire passer... Pourquoi diable les avoir fait venir de Nantes, alors que l'on nous rebat les oreilles par ailleurs sur le thème de l'éco-responsabilité ?

SANS PAPIERS

Il y a quelques mois, les ministres Darcos et Besson promettaient la fermeture administrative aux entreprises et donneurs d'ordre qui profitent des travailleurs sans papiers. Pourtant, c'est à ces travailleurs que s'attaquent les préfets

Le combat pour leur régularisation continue.

A l'appel de la CGT 44, de l'Union Syndicale SOLIDAIRES, de la FSU, de la CFDT et du collectif Uni-e-s Contre une Immigration Jetable,

**Concert de soutien aux travailleurs sans papiers
de Leclerc Paridis et de Nantes
le mardi 11 mai à 18h30, Place Royale à Nantes**



ESPÉRANCE DE VIE : DE LAQUELLE PARLE-T-ON ?

Parmi les arguments des tenants de l'allongement de la durée de cotisation et du recul de l'âge de la retraite, il y a l'allongement de l'espérance de vie.

La réforme Fillon de 2003 a introduit, pour tous les salariés, un mécanisme de partage des gains d'espérance de vie entre temps travaillé (pour 2/3) et retraite (pour 1/3).

Travailler plus puisqu'on vit plus longtemps fait partie de ces idées simplistes mais nimbées de bon sens apparent. L'histoire contredit pourtant cette assertion : l'allongement de l'espérance de vie se conjugue avec l'allongement du temps non contraint depuis un siècle et demi déjà.

L'allongement de l'espérance de vie est en partie le produit de la réduction du temps de travail, à côté d'autres facteurs tels que les progrès de la médecine et surtout leur généralisation grâce à la sécurité sociale.

Qu'est ce qui justifierait que, tout d'un coup, certains décident d'inverser la tendance ?

D'autant que si on vit plus longtemps, encore faudrait-il être sûr de vivre en bonne santé. S'appuyant sur les données d'Eurostat, l'INSEE rappelle qu'en 2007, l'espérance de vie en bonne santé (c'est à dire sans limitation d'activité ou sans incapacité majeure liée à une maladie chronique, aux séquelles d'une affection aiguë ou d'origine traumatique) était estimée à la naissance en France à 64 ans pour les femmes, à 63 ans pour les hommes.

Les dernières années de travail sont les plus dures : à partir de 55 ans, deux maladies sur cinq sont liées au travail.

Ce qui se profile, c'est donc de travailler plus (sans gagner plus) et de vivre moins de surcroît. Halte là, pas d'accord !

C'EST TOUJOURS LA DERNIÈRE RÉFORME

En juin 2003, le premier ministre d'alors, JP Raffarin, avait pris la plume pour expliquer à chaque français qu'une réforme était indispensable « car nous allions tout droit vers l'effondrement de notre retraite comme de celle de tous nos compatriotes », tout en se félicitant d'avoir ainsi protégé notre avenir sans reporter le problème sur nos enfants. Son ministre des affaires sociales, un certain Fillon, se vantait d'avoir mené à bien la réforme historique des retraites.

En octobre 2007, devenu chef du gouvernement, il pronostiquait le retour du régime général à l'équilibre pour 2012.

Le 14 avril dernier, le même Fillon expliquait au contraire que, sauf mesures structurelles, « notre système de retraite s'effondrera sous le poids des déficits », invoquant des contraintes démographiques, contraintes par lesquelles il justifiait déjà les mesures prises en 2003..

Alors, quel Fillon croire ? Celui de 2003, de 2007 ou de 2010 ?

Sûrement, aucun...